

AT/DO36/SDT/DRA/122/2024

A

Monsieur le Gérant de l'entreprise
ABDENOURI RAMZI
Adresse : cité **ATTOUI SALAH N°169 LOT 46 N°02**
WILAYA ANNABA

OBJET : Mise en demeure N°01

Projet de : Travaux de création réseau ODN cité **TOUFA LAC DES OISEAUX**

Contrat N°: AT/DO36/SDFS/DAL/10/2021
Bon de commande : N° 64 /2024 du 27/05/2024
Ordre de Service ODS N° 91/2024 du 28/05/2024

Suite à votre absence injustifiée lors de l'ouverture le 30/05/2024 et suite à votre notification de l'ODS le 28/05/2024 relatif aux **Travaux de création réseau ODN cité TOUFA LAC DES OISEAUX**, vous êtes mise en demeure pour reprendre les travaux de ce chantier dans un délai de 8 jours.

Faute de quoi, toute défaillance de votre part ; votre ODS sera annulé et votre contrat résilié aux torts exclusifs, en conséquent votre entreprise sera interdite de soumissionner aux marchés d'Algérie télécom pendant une période qui dépend de l'ampleur de la situation de retard sur la livraison des travaux qui est d'une année au minimum.

**Le Directeur Opérationnel
d'Algérie Télécom EL TARF**

Le Directeur Opérationnel des Télécommunications
d'El Tarf
Bachir MESSAOUDENE

